

Costas Simitis, premier ministre grec

# « La Turquie est une puissance européenne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il serait négatif de l'exclure »

Pour Athènes, M. Erdogan et les couches défavorisées ont intérêt à la démocratisation

## ATHÈNES

de nos envoyés spéciaux

Avant le sommet européen de décembre à Copenhague, qui a fixé les prochaines étapes de l'élargissement de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing a relancé le débat sur la Turquie, disant qu'elle n'avait pas sa place dans l'Union. Qu'en pensez-vous ?

L'identité européenne peut être envisagée de plusieurs manières, géographique, politique, économique. Mais je ne suis pas d'accord pour qu'il y ait un critère religieux. La Turquie a été une grande puissance européenne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et l'Empire ottoman a joué un rôle dans la création de l'Europe qui existe aujourd'hui. Il serait politiquement négatif d'exclure la Turquie parce qu'elle peut jouer avec l'Europe un rôle au Moyen-Orient et en Asie centrale. C'est un partenaire important. François I<sup>er</sup> avait une alliance avec Suleiman, il y avait cet axe franco-ottoman contre les Habsbourg, M. Giscard d'Estaing a oublié que c'est donc la France qui a introduit la Turquie en Europe. En tout cas, la Turquie peut être membre de l'Union européenne.

Concernant l'évolution interne de la Turquie, je crois qu'elle est entrée après les élections de novembre dans une phase où les réponses ne peuvent plus être ajournées, comme ça a été le cas pendant des années. Pour la majorité du peuple turc, il est clair que la démocratisation et la stabilité économique sont des conditions sine qua non du redressement du pays. Pour y parvenir, il faut affronter l'establishment politico-militaire et l'establishment économique. On peut donc s'attendre à des conflits entre les institutions. Mais l'orientation pro-européenne ne sera pas mise en question.

Pensez-vous que les nouveaux dirigeants soient mieux à même de promouvoir ce changement que les partis traditionnels qui ont perdu les élections ? Faites-vous confiance à Recep Tayyip Erdogan ?

Quand je l'ai reçu à Athènes, je lui ai dit que le meilleur exemple de la nécessité de changement, c'était lui-même, parce qu'en Europe il n'est pas pensable qu'un leader politique ne puisse pas prendre part aux élections pour avoir déclaré un poème religieux. Les nou-



veaux dirigeants ont intérêt à appliquer les règles du jeu européennes pour ne pas courir le risque d'être mis à l'écart. L'AKP représente des couches sociales défavorisées qui ont intérêt au changement. Il y a un moteur derrière ce parti, c'est la volonté de la société de vivre mieux.

Faut-il accélérer le calendrier décidé à Copenhague ?

Non, il faut maintenir le rendez-vous en 2004 parce que toute la classe politique doit comprendre qu'il faut appliquer l'acquis communautaire. Il ne peut pas y avoir de compromis parce que, s'il y avait

## « M. Giscard d'Estaing a oublié que c'est la France qui a introduit la Turquie en Europe »

des compromis, la Turquie se retrouverait après quelques années dans une situation extrêmement difficile.

A propos de Chypre, êtes-vous optimiste sur la possibilité de respecter le délai du 28 février fixé par l'ONU pour trouver un accord ?

Toutes les parties, surtout les Grecs et les Turcs de Chypre, doivent faire un très grand effort pour profiter de la dynamique actuelle. Si on tergiverse, un règlement ne sera pas possible. La décision prise à Copenhague d'accepter Chypre aidera énormément la coopération des deux communautés. La Grèce a déclaré que les propositions du

secrétaire général de l'ONU peuvent conduire à une solution du conflit. Il ne faut pas laisser passer le train.

La Grèce, en tant que présidente de l'Union européenne, peut-elle jouer un rôle d'intermédiaire ?

Nous avons aidé l'évolution avec notre politique envers la Turquie, pour créer un climat d'amitié et de coopération.

A propos de l'Irak, pensez-vous que l'Union européenne puisse arriver à une position commune, entre l'activisme britannique et l'absentéisme allemand ?

C'est tout à fait possible parce que, en ce moment, quatre pays de l'Union européenne sont membres du Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Espagne. Des discussions que j'ai eues jusqu'à présent, j'ai retiré l'impression qu'il y a une volonté de trouver une ligne commune, notamment en faveur d'une deuxième résolution au Conseil de sécurité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Grèce assume pour six mois la présidence de l'Union européenne. Quelle est votre priorité ?

La priorité numéro un est de mener à bien le processus d'élargissement. Nous signerons l'acte d'adhésion le 16 avril, ici, à Athènes. Nous voulons lancer le message que l'Europe progresse. Nous voulons une Europe plus large, nous voulons une Europe plus unie.

Je veux mentionner deux autres points. Le premier, c'est le processus dit de Lisbonne qui doit être l'occasion, en cette période de ralentissement économique, de s'attaquer à toutes les causes contribuant aux faibles possibilités de réaction de l'économie européenne. Il ne faut pas attendre la reprise américaine. Nous ne devons pas confier notre destin aux Etats-Unis, il faut faire quelque chose ici : relancer la recherche, le développement, la technologie. Les Français, les Britanniques et les Allemands sont d'accord avec nous pour faire un effort de coordination dans l'industrie d'armement. C'est le projet d'une Agence de l'armement.

Je ne dirai pas en ce moment oui ou non, mais en tout cas il faut développer la technologie européenne dans ce secteur et dans d'autres.

Mon deuxième point, c'est la question de l'immigration clandestine et de l'intégration des immigrants. Nous sommes ici à la frontière de l'Europe, il y a tous les jours 20 à 50 personnes qui arrivent. J'ai peur que dans les années à venir ce ne soient 1 000, 2 000...

La Grèce est-elle favorable à l'institutionnalisation de l'Euro-groupe pour l'harmonisation des politiques économiques entre les pays qui ont adopté la monnaie unique ?

Je crois que c'est nécessaire. Je vais m'exprimer très franchement : dans une Europe à 25, il sera très difficile de régler toutes ces questions. Il y a un risque de paralysie si nous n'avons pas un moteur. Je ne suis pas favorable à une Europe à plusieurs vitesses, mais l'Europe ne pourra se développer qu'avec un noyau pour poursuivre la marche en avant.

Quelle est votre position sur l'idée d'un président de l'Union désigné par le Conseil européen pour plusieurs années ?

L'opinion grecque est qu'il faut avoir une Commission forte, ne pas avoir deux pôles de décision, la Commission et le Conseil. Sinon l'UE risque de basculer dans une union intergouvernementale et non dans le modèle fédéral que nous souhaitons.

Il y a aussi un autre sujet important pour notre présidence, c'est la Convention. Ses propositions seront examinées au Conseil européen de juin à Salonique, qui décidera d'un calendrier pour les travaux de la Conférence intergouvernementale. Les nouveaux venus doivent connaître les règles du jeu.

Propos recueillis par Didier Kunz et Daniel Vernet

## La Grèce a renforcé sa position diplomatique

Athènes a réussi à transférer vers l'Europe son contentieux avec Ankara

### ATHÈNES

*de nos envoyés spéciaux*

Au moment où elle assume la présidence européenne, la Grèce peut se féliciter d'avoir engrangé quelques succès diplomatiques dans des domaines vitaux pour elle. Rien n'est encore réglé dans son conflit avec le frère ennemi turc mais les relations se sont apaisées et l'arrivée au pouvoir à Ankara du parti musulman démocrate de Recep Tayyip Erdogan, l'AKP, paraît promettre de nouveaux progrès.

Le sommet européen de Copenhague, au mois de décembre, a entériné deux décisions qui ont donné satisfaction à Athènes. Il a invité la République de Chypre – c'est-à-dire la partie sud de l'île gouvernée par les Chypriotes grecs – à adhérer à l'Union et confirmé la candidature de la Turquie, avec clause de rendez-vous en 2004 pour l'éventuelle ouverture des négociations d'adhésion.

Depuis que le processus d'élargissement a été lancé, un des objectifs prioritaires de la Grèce est l'entrée de la République de Chypre dans l'UE, qu'elle soit encore divisée ou qu'une solution ait été trouvée à sa partition. Alors que les quatorze autres pays membres avaient laissé planer des doutes sur leurs intentions, le sommet d'Helsinki a, en 1999, prodigué des assurances à Athènes et à Nicosie en même temps qu'il donnait un feu vert à la candidature de la Turquie.

Plusieurs raisons militent, du point de vue grec, en faveur d'un rapprochement de la Turquie avec l'Europe. D'abord, la Grèce et la Turquie sont deux pays voisins qui,

malgré leur rivalité, partagent des intérêts communs. Ensuite, le gouvernement Simitis a compris que l'« européenneisation » de la question turque lui permettait de sortir des surenchères nationalistes. Enfin, la baisse de la tension entre les deux pays et a fortiori une entente permettraient à la Grèce d'alléger ses dépenses militaires, qui représentent encore 5 % du PNB.

Cette politique a été en grande partie l'œuvre de Georges Papandréou. Fils d'Andreas, le leader historique du Pasok (Parti socialiste panhellénique), il a succédé au ministère des affaires étrangères à Théodoros Pangalos après la calamiteuse affaire Öcalan. Le chef du parti kurde PKK, réfugié à l'ambassade grecque au Kenya, avait été enlevé par les services secrets turcs. Georges Papandréou a alors commencé une politique des petits pas, fondée sur des relations personnelles avec son collègue turc, Ismail Cem, issu comme lui du moule universitaire américain.

### ACCORDS BILATÉRAUX

Les tremblements de terre de 1999 en Turquie puis en Grèce ont favorisé la découverte d'un sentiment de solidarité entre les deux peuples, conscients de partager la même région et parfois le même destin. Des dizaines d'accords bilatéraux ont été signés. Des fonctionnaires grecs assistent l'administration turque pour la compréhension et la mise en œuvre de l'acquis communautaire.

Ce rapprochement a laissé de côté les désaccords fondamentaux sur le partage du plateau continen-

tal en mer Egée, la définition de l'espace aérien et les contestations sur certains îlots inhabités. Il a d'ailleurs connu des hauts et des bas, sans toutefois menacer de dégénérer en affrontement ouvert, comme en janvier 1996 quand l'occupation par les Turcs d'un rocher en mer Egée avait conduit les deux pays au bord de la guerre. C'était peu de temps après l'arrivée au pouvoir de Costas Simitis, dont les militaires d'Ankara voulaient tester la fermeté.

La stratégie d'« européenneisation » menée de concert par Costas Simitis et Georges Papandréou s'est révélée payante. Avec le départ de la vieille garde politique en Turquie et l'arrivée au pouvoir de l'AKP, les pressions de l'Union européenne et de l'ONU ont amené le gouvernement turc et les Chypriotes turcs – à l'exception de Rauf Denktaş, le chef de la République de Chypre du Nord autoproclamée, qui paraît de plus en plus isolé – à envisager sérieusement une révision de la politique menée depuis l'intervention militaire turque à Chypre en 1974. Tout reste à faire, mais les nouveaux dirigeants turcs ont compris que la Turquie n'entrerait pas dans l'Europe sans avoir apuré son contentieux avec son voisin occidental.

Quant à la Grèce, elle aura dans tous les cas marqué des points à Chypre. L'hypothèse haute, c'est la fin de la division. Mais l'hypothèse basse – l'entrée des seuls Chypriotes grecs dans l'Union – est déjà une incontestable réussite.

D. K. et D. V.

# Les Chypriotes grecs se divisent à l'heure de négociations décisives

## La réélection du président Cléridès est incertaine

### ATHÈNES

*de nos envoyés spéciaux*

La confusion règne à Chypre après que le principal négociateur du côté grec, le procureur général Alekos Markidès, a annoncé, samedi 4 janvier, son intention d'être candidat à l'élection présidentielle du 16 février, contre le président sortant Glafcos Cléridès, dont il était le bras droit.

Contrairement à ses premières intentions, M. Cléridès, qui est âgé de 83 ans, a décidé de briger un troisième mandat consécutif, affirmant avoir une « *responsabilité historique* » dans cette phase de délicates négociations avec les Chypriotes turcs, sous l'égide des Nations unies, pour mettre fin à la division de l'île qui dure depuis 1974. Il a précisé qu'il limiterait sa présidence à seize mois, le temps de mener à bien un éventuel accord.

L'ONU et l'Union européenne ont donné jusqu'au 28 février aux deux parties chypriotes pour accepter les bases du plan Kofi Annan.

Ce plan propose la création de deux cantons réunis dans une confédération dont les pouvoirs seraient limités. Mais l'Etat confédéral aurait le monopole de la représentation extérieure. Il serait présidé, à tour de rôle, par un représentant de la communauté grecque et par un représentant de la communauté turque. Si le plan était accepté, il permettrait à Chypre d'entrer réunifiée dans l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> mai 2004.

Selon les sondages, le favori pour l'élection présidentielle de la République de Chypre était Tassos Papadopoulos, du Parti démocratique du centre, soutenu par l'AKEL, le parti communiste, la plus grande formation de l'île. M. Cléridès

et M. Markidès appartiennent tous les deux au Rassemblement démocratique. S'ils maintiennent leurs candidatures, ils augmentent les chances de M. Papadopoulos.

En se représentant, M. Cléridès, qui est soutenu par le gouvernement d'Athènes, voulait transformer l'élection présidentielle en référendum en faveur du plan Annan, critiqué par certains Chypriotes grecs comme étant injuste et impraticable.

### REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Cette division au sein de la communauté grecque intervient à un moment où les Turcs chypriotes (maintenant minoritaires dans le nord de l'île, du fait de l'immigration d'Anatolie et de la présence de 30 000 soldats turcs) protestent contre l'entêtement de leur chef, Rauf Denktash, et souhaitent dans leur grande majorité la réunification de l'île qui leur ouvrirait les portes de l'Union européenne.

A Ankara, le chef du parti au pouvoir, Recep Tayyip Erdogan, a laissé entendre qu'il était prêt à rompre avec la politique suivie depuis trente ans à Chypre par les gouvernements turcs.

Mardi 7 janvier, Chypriotes grecs et turcs ont commencé une nouvelle série de négociations consacrée aux aspects légaux de la réunification de l'île. Deux commissions ont été créées qui devraient rédiger quelque 35 lois pour constituer la base légale de Chypre réunifiée. Mais aucun sujet de fond n'a été abordé, a déclaré M. Markidès, qui continue de diriger la délégation chypriote grecque. Une rencontre entre les dirigeants des deux communautés est prévue pour la semaine prochaine.

D. K. et D. V.